

Monsieur le Président,

Madame la Ministre,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui autour d'un thème qui m'est particulièrement cher : celui des océans. Et je suis surtout heureux que l'occasion nous soit donnée de l'évoquer dans cette haute Assemblée de la République française, en présence d'Autorités éminentes.

Je tiens à remercier le Président Gérard LARCHER et les organisateurs du club Mer et Océans de leur invitation. Je tiens à remercier également Mme Girardin de son implication.

La France a, sur la question des océans, une voix qui porte.

Cela tient d'abord à la géographie de votre pays, qui s'étend sur le deuxième domaine maritime mondial.

Mais cela tient aussi à son Histoire, puisque la France a toujours joué un rôle important dans la prise en compte et l'organisation des questions maritimes, depuis au moins l'ordonnance royale de 1681.

Cela tient à votre économie, pour laquelle la mer joue un rôle essentiel, du tourisme à la pêche, en passant par le commerce.

Et cela tient enfin au rôle important que certains Français ont joué dans la reconnaissance des questions maritimes, que ce soit de grands navigateurs tels Jacques Cartier ou, plus près de nous, des personnalités comme le Commandant Cousteau, qui fut aussi Directeur du Musée océanographique de Monaco.

Monaco aussi a depuis longtemps les yeux tournés vers la mer. Cette attention procède d'une ambition et d'une responsabilité dont témoigne l'Institut océanographique, que mon trisaïeul, le Prince Albert I^{er}, fit construire à quelques encablures d'ici il y a plus d'un siècle.

C'est pourquoi je consacre aussi à la défense des océans une grande part de mon énergie.

Je le fais avec mon Gouvernement en participant aux travaux qui leur sont consacrés dans toutes les instances internationales et en prenant localement toutes les initiatives qui peuvent y contribuer.

Je le fais également avec la Fondation que j'ai créée en 2006 et qui a pour objets principaux la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité et la préservation des ressources en eau de la Planète, trois sujets pour lesquels les océans jouent un rôle central.

Ces différentes activités, les déplacements et les rencontres nombreuses qu'elles occasionnent, m'ont permis d'être le témoin des graves périls auxquels sont confrontés nos océans. Des périls qui les menacent

directement dans leurs équilibres et leur survie. Et qui, au-delà des mers, représentent un défi essentiel pour toute notre Planète : pour sa biodiversité et pour son climat, bien sûr, mais aussi pour l'économie et la sécurité du monde, en un mot, pour ses équilibres.

Cette situation est attestée par de nombreuses études. Il y a quelques jours encore, une publication du très respecté journal « Science », signée par une équipe de scientifiques californiens, attirait l'attention sur les risques majeurs pesant sur la biodiversité des océans.

S'appuyant sur une base de données large et variée, depuis les traces sédimentaires jusqu'aux évolutions du transport maritime, en passant par les exploitations minières, la pêche ou les observations océanographiques, cette étude n'hésite pas à évoquer la possibilité d'une vague d'extinction majeure dans les océans.

Ce n'est hélas ni la première, ni la dernière fois que nous lisons des prévisions de cette nature. Nous disposons désormais d'analyses et d'observations convergentes qui, toutes, mettent en lumière les mêmes mécanismes et les mêmes dangers, tenant à trois maux principaux, que je voudrais ici brièvement évoquer.

Le premier est l'appétit des hommes, servi par des moyens techniques toujours plus puissants. Appétit de ressources halieutiques, bien sûr, avec de nombreux stocks de poissons qui s'épuisent jusqu'à disparaître de certaines mers, dans lesquelles ils étaient naguère abondants. Appétit également de ressources minérales, notamment des hydrocarbures, que nous allons chercher de plus en plus loin et profondément.

Cela aura un impact d'autant plus important que les besoins des hommes vont croissants, tant en énergie qu'en nourriture. Avec un niveau de vie qui partout s'élève, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir, mais surtout avec une population mondiale qui atteindra bientôt neuf ou dix milliards d'individus.

Face à ces besoins, il est prévisible que les Océans seront encore plus lourdement sollicités au cours des prochaines années. Il est donc plus que jamais urgent de les protéger.

Le deuxième des maux que j'évoquais est indirect, mais pourtant bien réel : c'est le changement climatique. Comme l'a montré le dernier rapport du GIEC, qui pour la première fois consacrait un chapitre spécifique aux océans, il a sur ces derniers des conséquences très lourdes.

Des conséquences sur les écosystèmes vulnérables, comme les régions polaires, qu'il contribue à fragiliser.

Des conséquences sur la biodiversité, qu'il altère dangereusement.

Et des conséquences plus difficilement perceptibles, par le phénomène inquiétant et déjà bien réel de l'acidification des océans, qui d'ores et déjà affecte de nombreuses espèces, de coquillages en particulier. Et je n'évoque pas, bien entendu, la montée du niveau des eaux océaniques, qui crée cette nouvelle catégorie de réfugiés que sont les réfugiés climatiques.

Le troisième des maux dont souffrent nos océans est enfin le vide politique et juridique qui les entoure, vide inversement proportionnel aux enjeux qu'ils abritent.

Le principal outil dont nous disposons pour régir l'ensemble des mers du globe est la Convention de Montego Bay. Monaco, qui fut l'un des premiers Etats signataires de cette Convention, a pu mesurer depuis sa rédaction en 1982 les avancées que cette Convention a permises. La définition du plateau continental ou des zones d'exclusivité économique, de même que l'institution d'un Tribunal international du droit de la mer, ont ainsi constitué des étapes importantes.

Mais l'arsenal juridique demeure encore insuffisant sur bien des points, comme la question du plateau continental étendu, qui est au cœur de nombreuses interrogations actuelles, puisqu'elle détermine la capacité des Etats à s'approprier les ressources sous-marines.

Plus largement, le statut de la haute mer doit être clarifié.

A cela s'ajoute, au-delà de ce texte, une superposition de conventions et d'institutions qui ne favorisent pas la lisibilité, la cohérence, l'efficacité de l'action internationale. La FAO s'occupe de la gestion des pêches, le PNUE d'environnement, l'OMI de navigation, l'UNESCO des questions scientifiques.

Je crois donc urgent de mener à bien un travail multilatéral autour des océans.

A cet égard je me réjouis bien entendu que le groupe de travail constitué à cet effet aux Nations-Unies soit parvenu samedi dernier à un consensus sur la constitution, dès 2016, d'un Comité Préparatoire pour dessiner les contours d'un futur Traité aux fins de préserver la biodiversité en haute mer, Traité qui ne verrait le jour au mieux qu'en 2018..

Mais pour aller plus loin, il est nécessaire de soutenir toutes les initiatives et de les fédérer, comme par exemple celle du SDSN, auquel je participe, et qui a permis d'ajouter un objectif de développement durable spécifique aux océans, lequel devrait, je le souhaite, être adopté par les Nations-Unies en Septembre prochain.

Les principes qu'il nous faut mettre en œuvre sont aujourd'hui connus et font l'objet d'un large consensus. Ils ont notamment été rappelés il y a moins d'un an dans le rapport de la Global Ocean Commission.

Il s'agit tout d'abord de mettre fin à la surpêche qui détruit les écosystèmes et vide peu à peu nos mers. Cela implique notamment une remise à plat courageuse des systèmes de subvention, qui sont aujourd'hui nombreux et complexes, et peuvent favoriser cette surpêche.

De même, il est important de se doter des moyens qui permettront de lutter efficacement contre la pêche illégale, elle aussi lourde de conséquences pour nos mers.

Tout cela doit s'accompagner d'une prise de conscience chez les professionnels, qui doivent s'impliquer dans une gestion durable des stocks, dont ils seront les premiers bénéficiaires. A cet égard, les solutions mises en œuvre en Méditerranée pour le thon rouge depuis une dizaine d'années et dont, avec ma Fondation, j'ai été l'un des acteurs, montre que cette évolution est possible !

La seconde priorité à laquelle nous devons nous atteler est le contrôle et la limitation des exploitations de ressources sous-marines fossiles. Je pense notamment aux zones particulièrement fragiles, comme l'Arctique, où le réchauffement climatique et les nouveaux moyens techniques suscitent de nouveaux appétits.

Face au risque majeur que représenterait une marée noire en Arctique, mais face aussi aux incertitudes concernant les effets d'une telle exploitation, nous devons impérativement imposer des garanties très strictes, fondées sur une expertise scientifique rigoureuse.

Nous ne pouvons en effet confier l'avenir de ces régions au seul bon vouloir des compagnies pétrolières, pas plus que nous ne pouvons les abandonner à la seule souveraineté des États riverains. Nous savons l'importance de l'Arctique, mais aussi du continent Antarctique, pour toute la Planète. Et nous savons l'impact largement transfrontalier qu'aurait là-bas une catastrophe environnementale.

Je suis convaincu enfin que la course en avant vers toujours plus d'énergies fossiles n'est pas inéluctable. L'effondrement récent du cours du pétrole n'est peut être pas seulement conjoncturel : les énergies alternatives deviennent aujourd'hui économiquement compétitives, et l'efficacité énergétique permet des économies considérables, comme nous le constatons à Monaco.

Nous devons aussi développer les aires marines protégées qui permettent de soustraire certaines zones à certaines activités économiques. Ces aires marines protégées, qui favorisent une gestion durable des mers et bénéficient aux populations riveraines, ont déjà largement fait leurs preuves.

Mais elles demeurent malheureusement trop peu nombreuses aujourd'hui face aux immenses défis qu'affrontent nos océans. C'est pourquoi je crois essentiel de les développer aussi rapidement que possible. Il faut le faire plus rapidement encore que ce qui avait été décidé à Aichi en 2010, où un objectif de 10% avait été fixé pour 2020. Je crois néanmoins important de viser encore plus haut et d'atteindre rapidement une proportion de 20% de nos surfaces marines sous statut protégé.

Enfin, la préservation des océans passe aussi par la lutte contre le changement climatique, qui sera l'un des grands enjeux de 2015. La Conférence de Paris, au mois de décembre, sera une échéance capitale pour laquelle nous devons tous nous mobiliser.

Je voudrais dire ici ma confiance à la France, qui a su se saisir de ce rendez-vous historique, et qui le prépare avec tout le savoir-faire et toute la puissance de sa diplomatie. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour favoriser le succès de cette Conférence et je suis heureux de nous voir une fois de plus réunis autour d'un objectif commun, commun à toute l'humanité !

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Rien ne sera possible sans un effort de connaissance scientifique, seul fondement d'un consensus élargi.

Nous ne pourrions préserver les mers et favoriser leur utilisation responsable qu'en les explorant et en les comprenant mieux. Or, comme le soulignait récemment un grand scientifique français, nous connaissons bien mieux les reliefs de la Lune ou de Mars que les fonds marins.

C'est dire qu'à cet égard des efforts très importants doivent être consentis, qui devraient pouvoir nous réunir très largement.

Nous ne sauverons pas les océans sans le concours de toutes les forces vives de cette planète : ONG et politiques, bien sûr, mais aussi scientifiques, sociétés civiles et entreprises

Car le principal adversaire des océans, c'est l'homme.

Aussi préoccupant soit-il, ce constat est pourtant, je crois, porteur d'espoir. Car si nous sommes la source des problèmes, nous pouvons être aussi leur solution. A condition de savoir agir avec lucidité, dans l'unité, avec rapidité.

Le rapport des scientifiques californiens que j'évoquais tout à l'heure montre d'ailleurs à quel point les mers, en définitive, sont encore relativement protégées par rapport aux étendues terrestres, que nous avons déjà largement malmenées. Il révèle qu'il n'est pas trop tard pour les sauver.

Ce constat doit nous pousser à agir, maintenant.

Comme le disait l'un des plus célèbres membres de ce Sénat, Victor Hugo, « il n'est rien au monde d'aussi puissant qu'une idée dont l'heure est venue ».

Je suis persuadé que la belle idée de la sauvegarde des océans voit enfin son heure arriver.

Je vous remercie.